

Nos bureaux de Roubais, 45, RUE DE LA GARE, sont ouverts au public, tous les jours, de 10 heures à 18 heures. Téléphone, 351.17. Toutes les insertions doivent être remises en nos bureaux, l'avant-veille du jour de leur insertion, avant 11 heures.

A TRAVERS LA VILLE DANS LES VIGNES DU SEIGNEUR Au cours de la soirée, Emilian Szycka, cordonnier, 105 bis, rue du Grand-Chemin et Hoback, demeurant rue Lacroix, qui avaient été la diva bouteille plus que de mesure se querellèrent en ville. Un procès-verbal fut dressé.

MALADE DANS LA RUE Dans la soirée on a trouvé étendu à l'entrée du couloir d'un immeuble de la place de la Liberté, M. Jean Nyenhuis, demeurant à Anvers et qui était tombé malade. M. Nyenhuis a été transporté à l'hôpital de la Fraternité.

UN VOL DE LAPINS M. Joseph Malingraux, 37 ans, chauffeur d'auto, boulevard d'Hal-luin, 20, est venu se plaindre à la police qu'on lui avait volé quatre lapins dans une dépendance de son logis au cours de la nuit du 9 au 10.

L'HEURE DE LA RETRAITE M. Wladislaw Smolaga, 48 ans, demeurant 12, rue Henri-Lefebvre, a été rencontré par une patrouille après l'heure de la retraite; il a été mis au dépôt.

ATTENTION AUX PRIX M. Hémar, épicer, 218, rue Jules-Guesde, vendait 14 fr. des lingots achetés 11 fr. 50. M. Leveugle, épicer, 54, rue de la Vigne, vendait 14 fr. 50 des lingots achetés 11 fr. 50. Tous deux, qui ont ainsi contre-venu à l'arrêté préfectoral, ont fait l'objet d'un procès-verbal pour hausse illicite.

Grand Théâtre de Roubaix DIMANCHE 17 NOVEMBRE LE PAYS DU SOIR OPÉRETTE DE FRANZ LEHAR

L'INSCRIPTION DES COMMANDES DE CHARBON L'inscription des commandes de charbon se poursuivra dans l'ordre suivant: ce mercredi 13; Secteur 5, salle H. Watremetz, rue de l'Hospice.

ÉTAT CIVIL Naissances: Georgette Jaquet, rue Turgot, 21; Pierre Helinck, rue Nabuchodonosor, 20.

Décès: Oscar De Saint-Martin, 53 ans, rue de Bapaume, 8; Croix (Nord); Gustave Vercurusse, 81 ans, rue Edouard Anseele, 383; Eugène Hardouin, 75 ans, rue Ed. Anseele, 132; Elodie Fays, 66 ans, épouse Duballe, rue Louis Decollet, 49; Juliette Nicola, veuve Otevaere, 85 ans, rue de Blanche-maillé, 37.

CROIX Aux consommateurs de produits pétroliers. Tous les habitants consommant des produits pétroliers pour la cuisine, l'éclairage des maisons privées, d'ateliers industriels, de l'agriculture, de l'industrie, sont tenus de faire à la Mairie, bureau de l'état civil une déclaration de la consommation mensuelle pour novembre, décembre, janvier, février et mars. Cette déclaration ne concerne pas les produits pétroliers destinés aux voitures automobiles.

LEERS Création de Cours Municipaux A partir du lundi 18 Novembre des cours élémentaires gratuits de mathématiques, de dessin industriel et de mathématiques appliquées ou mécanique seront donnés à l'école des garçons, rue Joseph Leroy.

FLERS D'autant d'effleure. — Mme Vanhoutte, marchande de légumes, 180, rue Jean-Jaures, avait négligé d'acquiescer à l'arrêté préfectoral en tournée ont sanctionné cet oubli.

WASQUEHAL Paiement du rappel des allocations militaires Le paiement du rappel des allocations militaires afférent à la période du 1er juillet au 30 septembre, sur un lieu au bureau de la poste de Wasquehal, le jeudi 14 novembre, dans l'ordre ci-après:

FUNERAILLES Vous êtes prié d'assister aux CONVOI et SERVICE FUNÈBRE de Monsieur Léon DUBUS-DEFFONTAINES

ARTISANES ET ARTISANS. — Le Comité d'Action Artisanale de Tourcoing et ses cantons organise une permanence mercredi, de 14 à 18 h., à la Salle des Artisans, dans l'annexe de l'Institut Colbert, 59, rue de Haze. Tous renseignements concernant l'Artisanat. Prêt aux Artisans. Les Artisans Prisonniers, remise des cartes 1940.

ÉTAT CIVIL Naissances: Michel Cellerwaert, rue du Général Bouthan, 148; Jacques Quinson, rue Nationale, 132; André Maes, rue Nationale, 131; Daniel Houzet, rue de Lorraine, 7.

Décès: Francis Dasonville, 2 ans, rue Jaquard, 30; Jean Dumortier, 12 ans, fleur, rue Albert Gilmestre, 31; Pierre Bamy, 66 ans, aissierand, rue de l'Écarpe, 393; Sophie Duron, 64 ans, d. p. Vre René Destombes, rue de Constantinople, 8; Marie Ca-

Nos bureaux de Tourcoing, 2, RUE FIDÈLE LEMOUË, sont ouverts au public, tous les jours, de 10 heures à 18 heures. Téléphone, 1.471.450. Toutes les insertions doivent être remises en nos bureaux, l'avant-veille du jour d'insertion, AVANT MIDI.

A TRAVERS LA VILLE LA SUITE BRULE. Dimanche, vers 16 h., un feu de cheminée s'est déclaré chez Mme Vancoppenolle, 58 ans, rue Masséna, 56.

ALLAIENT-ILS PRENDRE LE TRAIN ? Dimanche, vers 20 h. 30, six bicyclistes ont été arrêtés sur la place Sébastopol. Cinq de ses animaux, qui appartiennent tous à la Société des chevilleurs de Tourcoing, dont le siège est à l'abattoir, ont été conduits à la caserne des pompiers, tandis que le sixième était confié à un représentant des propriétaires qui les recherchait.

AUX CONSOMMATEURS DE PRODUITS PÉTROLIERS En conformité de l'ordonnance du 4 octobre 1940 de M. le Commandant de l'Oberfeldkommandantur 670, les consommateurs de tous les besoins mensuels sont inférieurs à 100 kilos pour l'huile de graissage et 1.000 kilos pour les produits énumérés ci-dessous, sont tenus de déclarer ces besoins à la mairie de Tourcoing (Bureau des Interprètes, 1er étage), séparément pour les produits ci-dessous:

1. Essences de pétrole de toutes sortes, y compris la benzine; 2. Benzols de toutes sortes y compris le toluol, le xylo, le solvant naphtha, la benzine type régie; 3. Alcool méthylique et éthylique (carburant), y compris le méthanol; 4. Mélanges des produits sus-cités; 5. Gazols (carburant pour moteur Diesel) y compris les huiles légères de goudron; 6. Huiles minérales raffinées (lampant ou White-spirit); 7. Huiles de graissage et graisses d'origine non animale ou végétale; 8. Fuel-oil et huiles moyennes et lourdes de goudron (en particulier huiles naphthaléniques, huiles lourdes après séparation de la naphthaline, schéol et créosol, huiles autraliennes); 9. Pétrole brut et produits inchangés de pétrole ou de goudron, ces derniers en tant qu'ils n'appartiennent pas à une exploitation en cours, en particulier dans des usines arrêtées ou démantelées.

Les besoins en carburant pour les véhicules à moteur et les moteurs fixes ne seront pas compris dans cette déclaration pour laquelle des formulaires se trouvent à la disposition des intéressés au bureau indiqué ci-dessus.

L'organisation d'un Championnat local de Ping-Pong Une réunion aura lieu demain jeudi, 14 h., au café de l'Harmonie, 2, Place de la Croix-Rouge, pour l'organisation d'un championnat local de Ping-Pong qui sera ouvert à tous les clubs de la Ville sans distinction.

Le paiement des secours aux familles nécessiteuses Les paiements de secours pour la période du 10 au 18 novembre auront lieu dans les dépôts du Bureau de bienfaisance, aux jours et heures ci-après:

Jeudi 14 novembre: Mairie-annexe (cartes mauves): de 9 h. à 12 h., 13 h. 30 à 17 h.; 14 h. 30 à 17 h. 30 à 18 h. 30 à 19 h. 30 à 20 h. 30 à 21 h. 30 à 22 h. 30 (Cartes grises); 14 h. à 15 h., 16 h. à 17 h., 18 h. à 19 h., 20 h. à 21 h., 22 h. à 23 h.

Pin de la guerre (cartes oranges): de 14 h. à 15 h., 16 h. à 17 h., 18 h. à 19 h., 20 h. à 21 h., 22 h. à 23 h.

Lhemond (cartes vertes): de 9 h. à 10 h., 10 h. 30 à 11 h. 30; 11 h. à 12 h., 12 h. 30 à 13 h. 30; 13 h. à 14 h., 14 h. 30 à 15 h. 30; 15 h. à 16 h., 16 h. 30 à 17 h. 30; 17 h. à 18 h., 18 h. 30 à 19 h. 30; 19 h. à 20 h., 20 h. 30 à 21 h. 30; 21 h. à 22 h., 22 h. 30 à 23 h.

Le feu se déclare dans une remise Dimanche 10, à 18 h., le jeune Destombes, cultivateur à Marquois, rue des Peupliers, près de la gare, a déclaré un incendie dans une remise appartenant à son père. L'incendie a été déclaré dans une remise attenante à la ferme. Le lieutenant Capelle s'étant rendu sur les lieux du sinistre, a réussi, aidé de quelques personnes, à maîtriser le feu d'un incendie qui s'est étendu à quelques milliers de francs.

Le feu se déclare dans une remise Dimanche 10, à 18 h., le jeune Destombes, cultivateur à Marquois, rue des Peupliers, près de la gare, a déclaré un incendie dans une remise appartenant à son père. L'incendie a été déclaré dans une remise attenante à la ferme. Le lieutenant Capelle s'étant rendu sur les lieux du sinistre, a réussi, aidé de quelques personnes, à maîtriser le feu d'un incendie qui s'est étendu à quelques milliers de francs.

Le feu se déclare dans une remise Dimanche 10, à 18 h., le jeune Destombes, cultivateur à Marquois, rue des Peupliers, près de la gare, a déclaré un incendie dans une remise appartenant à son père. L'incendie a été déclaré dans une remise attenante à la ferme. Le lieutenant Capelle s'étant rendu sur les lieux du sinistre, a réussi, aidé de quelques personnes, à maîtriser le feu d'un incendie qui s'est étendu à quelques milliers de francs.

Le feu se déclare dans une remise Dimanche 10, à 18 h., le jeune Destombes, cultivateur à Marquois, rue des Peupliers, près de la gare, a déclaré un incendie dans une remise appartenant à son père. L'incendie a été déclaré dans une remise attenante à la ferme. Le lieutenant Capelle s'étant rendu sur les lieux du sinistre, a réussi, aidé de quelques personnes, à maîtriser le feu d'un incendie qui s'est étendu à quelques milliers de francs.

Le feu se déclare dans une remise Dimanche 10, à 18 h., le jeune Destombes, cultivateur à Marquois, rue des Peupliers, près de la gare, a déclaré un incendie dans une remise appartenant à son père. L'incendie a été déclaré dans une remise attenante à la ferme. Le lieutenant Capelle s'étant rendu sur les lieux du sinistre, a réussi, aidé de quelques personnes, à maîtriser le feu d'un incendie qui s'est étendu à quelques milliers de francs.

Le feu se déclare dans une remise Dimanche 10, à 18 h., le jeune Destombes, cultivateur à Marquois, rue des Peupliers, près de la gare, a déclaré un incendie dans une remise appartenant à son père. L'incendie a été déclaré dans une remise attenante à la ferme. Le lieutenant Capelle s'étant rendu sur les lieux du sinistre, a réussi, aidé de quelques personnes, à maîtriser le feu d'un incendie qui s'est étendu à quelques milliers de francs.

Le feu se déclare dans une remise Dimanche 10, à 18 h., le jeune Destombes, cultivateur à Marquois, rue des Peupliers, près de la gare, a déclaré un incendie dans une remise appartenant à son père. L'incendie a été déclaré dans une remise attenante à la ferme. Le lieutenant Capelle s'étant rendu sur les lieux du sinistre, a réussi, aidé de quelques personnes, à maîtriser le feu d'un incendie qui s'est étendu à quelques milliers de francs.

Le feu se déclare dans une remise Dimanche 10, à 18 h., le jeune Destombes, cultivateur à Marquois, rue des Peupliers, près de la gare, a déclaré un incendie dans une remise appartenant à son père. L'incendie a été déclaré dans une remise attenante à la ferme. Le lieutenant Capelle s'étant rendu sur les lieux du sinistre, a réussi, aidé de quelques personnes, à maîtriser le feu d'un incendie qui s'est étendu à quelques milliers de francs.

Le feu se déclare dans une remise Dimanche 10, à 18 h., le jeune Destombes, cultivateur à Marquois, rue des Peupliers, près de la gare, a déclaré un incendie dans une remise appartenant à son père. L'incendie a été déclaré dans une remise attenante à la ferme. Le lieutenant Capelle s'étant rendu sur les lieux du sinistre, a réussi, aidé de quelques personnes, à maîtriser le feu d'un incendie qui s'est étendu à quelques milliers de francs.

Le feu se déclare dans une remise Dimanche 10, à 18 h., le jeune Destombes, cultivateur à Marquois, rue des Peupliers, près de la gare, a déclaré un incendie dans une remise appartenant à son père. L'incendie a été déclaré dans une remise attenante à la ferme. Le lieutenant Capelle s'étant rendu sur les lieux du sinistre, a réussi, aidé de quelques personnes, à maîtriser le feu d'un incendie qui s'est étendu à quelques milliers de francs.

Le feu se déclare dans une remise Dimanche 10, à 18 h., le jeune Destombes, cultivateur à Marquois, rue des Peupliers, près de la gare, a déclaré un incendie dans une remise appartenant à son père. L'incendie a été déclaré dans une remise attenante à la ferme. Le lieutenant Capelle s'étant rendu sur les lieux du sinistre, a réussi, aidé de quelques personnes, à maîtriser le feu d'un incendie qui s'est étendu à quelques milliers de francs.

Le feu se déclare dans une remise Dimanche 10, à 18 h., le jeune Destombes, cultivateur à Marquois, rue des Peupliers, près de la gare, a déclaré un incendie dans une remise appartenant à son père. L'incendie a été déclaré dans une remise attenante à la ferme. Le lieutenant Capelle s'étant rendu sur les lieux du sinistre, a réussi, aidé de quelques personnes, à maîtriser le feu d'un incendie qui s'est étendu à quelques milliers de francs.

Le feu se déclare dans une remise Dimanche 10, à 18 h., le jeune Destombes, cultivateur à Marquois, rue des Peupliers, près de la gare, a déclaré un incendie dans une remise appartenant à son père. L'incendie a été déclaré dans une remise attenante à la ferme. Le lieutenant Capelle s'étant rendu sur les lieux du sinistre, a réussi, aidé de quelques personnes, à maîtriser le feu d'un incendie qui s'est étendu à quelques milliers de francs.

Le feu se déclare dans une remise Dimanche 10, à 18 h., le jeune Destombes, cultivateur à Marquois, rue des Peupliers, près de la gare, a déclaré un incendie dans une remise appartenant à son père. L'incendie a été déclaré dans une remise attenante à la ferme. Le lieutenant Capelle s'étant rendu sur les lieux du sinistre, a réussi, aidé de quelques personnes, à maîtriser le feu d'un incendie qui s'est étendu à quelques milliers de francs.

Le feu se déclare dans une remise Dimanche 10, à 18 h., le jeune Destombes, cultivateur à Marquois, rue des Peupliers, près de la gare, a déclaré un incendie dans une remise appartenant à son père. L'incendie a été déclaré dans une remise attenante à la ferme. Le lieutenant Capelle s'étant rendu sur les lieux du sinistre, a réussi, aidé de quelques personnes, à maîtriser le feu d'un incendie qui s'est étendu à quelques milliers de francs.

Le feu se déclare dans une remise Dimanche 10, à 18 h., le jeune Destombes, cultivateur à Marquois, rue des Peupliers, près de la gare, a déclaré un incendie dans une remise appartenant à son père. L'incendie a été déclaré dans une remise attenante à la ferme. Le lieutenant Capelle s'étant rendu sur les lieux du sinistre, a réussi, aidé de quelques personnes, à maîtriser le feu d'un incendie qui s'est étendu à quelques milliers de francs.

Le feu se déclare dans une remise Dimanche 10, à 18 h., le jeune Destombes, cultivateur à Marquois, rue des Peupliers, près de la gare, a déclaré un incendie dans une remise appartenant à son père. L'incendie a été déclaré dans une remise attenante à la ferme. Le lieutenant Capelle s'étant rendu sur les lieux du sinistre, a réussi, aidé de quelques personnes, à maîtriser le feu d'un incendie qui s'est étendu à quelques milliers de francs.

Le feu se déclare dans une remise Dimanche 10, à 18 h., le jeune Destombes, cultivateur à Marquois, rue des Peupliers, près de la gare, a déclaré un incendie dans une remise appartenant à son père. L'incendie a été déclaré dans une remise attenante à la ferme. Le lieutenant Capelle s'étant rendu sur les lieux du sinistre, a réussi, aidé de quelques personnes, à maîtriser le feu d'un incendie qui s'est étendu à quelques milliers de francs.

Le feu se déclare dans une remise Dimanche 10, à 18 h., le jeune Destombes, cultivateur à Marquois, rue des Peupliers, près de la gare, a déclaré un incendie dans une remise appartenant à son père. L'incendie a été déclaré dans une remise attenante à la ferme. Le lieutenant Capelle s'étant rendu sur les lieux du sinistre, a réussi, aidé de quelques personnes, à maîtriser le feu d'un incendie qui s'est étendu à quelques milliers de francs.

Le feu se déclare dans une remise Dimanche 10, à 18 h., le jeune Destombes, cultivateur à Marquois, rue des Peupliers, près de la gare, a déclaré un incendie dans une remise appartenant à son père. L'incendie a été déclaré dans une remise attenante à la ferme. Le lieutenant Capelle s'étant rendu sur les lieux du sinistre, a réussi, aidé de quelques personnes, à maîtriser le feu d'un incendie qui s'est étendu à quelques milliers de francs.

Le feu se déclare dans une remise Dimanche 10, à 18 h., le jeune Destombes, cultivateur à Marquois, rue des Peupliers, près de la gare, a déclaré un incendie dans une remise appartenant à son père. L'incendie a été déclaré dans une remise attenante à la ferme. Le lieutenant Capelle s'étant rendu sur les lieux du sinistre, a réussi, aidé de quelques personnes, à maîtriser le feu d'un incendie qui s'est étendu à quelques milliers de francs.

Le feu se déclare dans une remise Dimanche 10, à 18 h., le jeune Destombes, cultivateur à Marquois, rue des Peupliers, près de la gare, a déclaré un incendie dans une remise appartenant à son père. L'incendie a été déclaré dans une remise attenante à la ferme. Le lieutenant Capelle s'étant rendu sur les lieux du sinistre, a réussi, aidé de quelques personnes, à maîtriser le feu d'un incendie qui s'est étendu à quelques milliers de francs.

Le feu se déclare dans une remise Dimanche 10, à 18 h., le jeune Destombes, cultivateur à Marquois, rue des Peupliers, près de la gare, a déclaré un incendie dans une remise appartenant à son père. L'incendie a été déclaré dans une remise attenante à la ferme. Le lieutenant Capelle s'étant rendu sur les lieux du sinistre, a réussi, aidé de quelques personnes, à maîtriser le feu d'un incendie qui s'est étendu à quelques milliers de francs.

Le feu se déclare dans une remise Dimanche 10, à 18 h., le jeune Destombes, cultivateur à Marquois, rue des Peupliers, près de la gare, a déclaré un incendie dans une remise appartenant à son père. L'incendie a été déclaré dans une remise attenante à la ferme. Le lieutenant Capelle s'étant rendu sur les lieux du sinistre, a réussi, aidé de quelques personnes, à maîtriser le feu d'un incendie qui s'est étendu à quelques milliers de francs.

Le feu se déclare dans une remise Dimanche 10, à 18 h., le jeune Destombes, cultivateur à Marquois, rue des Peupliers, près de la gare, a déclaré un incendie dans une remise appartenant à son père. L'incendie a été déclaré dans une remise attenante à la ferme. Le lieutenant Capelle s'étant rendu sur les lieux du sinistre, a réussi, aidé de quelques personnes, à maîtriser le feu d'un incendie qui s'est étendu à quelques milliers de francs.

Le feu se déclare dans une remise Dimanche 10, à 18 h., le jeune Destombes, cultivateur à Marquois, rue des Peupliers, près de la gare, a déclaré un incendie dans une remise appartenant à son père. L'incendie a été déclaré dans une remise attenante à la ferme. Le lieutenant Capelle s'étant rendu sur les lieux du sinistre, a réussi, aidé de quelques personnes, à maîtriser le feu d'un incendie qui s'est étendu à quelques milliers de francs.

SON HISTOIRE PAR LA SUITE DES SIÈCLES Trop de nos concitoyens ignorent les faits et gestes de leur histoire locale. Ils ont quelques connaissances de ce que fut la vie de leurs ancêtres et de l'origine même de leur cité. Le but des quelques petits articles que nous allons publier sur ce sujet est de les informer de toutes ces choses concernant les origines et la vie de leur petite patrie dans les siècles révolus.

Sur l'emplacement de la Treille C'est sur l'emplacement de la Baillieue actuelle de N.-D. de la Treille, en cet îlot formé par les anciens canaux dit « du Cirque » et « de la Treille » que l'on retrouve les traces les plus anciennes affirmant à n'en pas douter l'existence d'un château-fort et d'une bourgade accrochée à ses flancs en cet endroit.

Les successeurs de Lydéric et Baudouin-Bras-de-Fer vainqueur des Normands Le nom des successeurs directs de Lydéric ne sont pas parvenus jusqu'à nous. Tout ce qu'on sait, c'est qu'ils figurèrent parmi les leudes qui prêtèrent le secours de leurs armes aux Maîtres du Palais, Pèpin d'Heristal, Charles Martel, Pépin le Bref, avec Charlemagne, ils combattirent contre les Lombards en Italie, puis contre les Saxons de Witkind. On compte même que lors de la conquête de la Normandie, Charlemagne reçut la soumission de ces tribus et les dispersa.

Le farouche PHINAERT, tel que le représente l'imagerie populaire. (Photo Archives.)

Le farouche PHINAERT, tel que le représente l'imagerie populaire. (Photo Archives.)

Le farouche PHINAERT, tel que le représente l'imagerie populaire. (Photo Archives.)

Le farouche PHINAERT, tel que le représente l'imagerie populaire. (Photo Archives.)

Le farouche PHINAERT, tel que le représente l'imagerie populaire. (Photo Archives.)

Le farouche PHINAERT, tel que le représente l'imagerie populaire. (Photo Archives.)

Le farouche PHINAERT, tel que le représente l'imagerie populaire. (Photo Archives.)

Le farouche PHINAERT, tel que le représente l'imagerie populaire. (Photo Archives.)

Le farouche PHINAERT, tel que le représente l'imagerie populaire. (Photo Archives.)

Le farouche PHINAERT, tel que le représente l'imagerie populaire. (Photo Archives.)

Le farouche PHINAERT, tel que le représente l'imagerie populaire. (Photo Archives.)

Le farouche PHINAERT, tel que le représente l'imagerie populaire. (Photo Archives.)

Le farouche PHINAERT, tel que le représente l'imagerie populaire. (Photo Archives.)

Le farouche PHINAERT, tel que le représente l'imagerie populaire. (Photo Archives.)

Le farouche PHINAERT, tel que le représente l'imagerie populaire. (Photo Archives.)

Le farouche PHINAERT, tel que le représente l'imagerie populaire. (Photo Archives.)

Le farouche PHINAERT, tel que le représente l'imagerie populaire. (Photo Archives.)

Le farouche PHINAERT, tel que le représente l'imagerie populaire. (Photo Archives.)

Le farouche PHINAERT, tel que le représente l'imagerie populaire. (Photo Archives.)

Le farouche PHINAERT, tel que le représente l'imagerie populaire. (Photo Archives.)

Le farouche PHINAERT, tel que le représente l'imagerie populaire. (Photo Archives.)

Le farouche PHINAERT, tel que le représente l'imagerie populaire. (Photo Archives.)

Le farouche PHINAERT, tel que le représente l'imagerie populaire. (Photo Archives.)

Le farouche PHINAERT, tel que le représente l'imagerie populaire. (Photo Archives.)

Le farouche PHINAERT, tel que le représente l'imagerie populaire. (Photo Archives.)

Le farouche PHINAERT, tel que le représente l'imagerie populaire. (Photo Archives.)

Le farouche PHINAERT, tel que le représente l'imagerie populaire. (Photo Archives.)

Le farouche PHINAERT, tel que le représente l'imagerie populaire. (Photo Archives.)

Le farouche PHINAERT, tel que le représente l'imagerie populaire. (Photo Archives.)

Le farouche PHINAERT, tel que le représente l'imagerie populaire. (Photo Archives.)

Le farouche PHINAERT, tel que le représente l'imagerie populaire. (Photo Archives.)

Le farouche PHINAERT, tel que le représente l'imagerie populaire. (Photo Archives.)

Le farouche PHINAERT, tel que le représente l'imagerie populaire. (Photo Archives.)

Le farouche PHINAERT, tel que le représente l'imagerie populaire. (Photo Archives.)

Un cadavre de femme décapitée dans un bois par l'explosion d'une grenade à Winnezele

Un journalier du hameau de Watterdal dans la région de St-Omer, a trouvé dans le bois un crâne que recouvrait en partie un tas de feuilles mortes.

25 mètres plus loin se trouvait un corps de femme dont la tête était détachée du tronc.

La gendarmérie de Saint-Omer s'est rendue sur les lieux, mais il n'a pas été possible d'identifier la femme.

La mort remonta à plusieurs mois. Une enquête est en cours.

Les recherches civiles de la Préfecture du Nord

Un élève mécanicien de la S. N. C. F. a disparu Se rendant à bicyclette à son travail au dépôt de Lille-Fives, le 25 mai, à 15 h., M. Grandvalet, élève mécanicien à la S. N. C. F., âgé de 41 ans, taille 1 m. 84, cheveux noirs, yeux marron foncé, front découvert, vêtu d'un pantalon gris-bleu, coiffé d'une casquette gris-noir, chaussé de souliers noirs, n'a pas reparu à son domicile. Toutes les recherches entreprises, sont demeurées infructueuses.

Un jeune mineur belge n'a plus donné de ses nouvelles Lors de l'évacuation, quittant Elonges (Belgique) pour se rendre en France, avec trente-neuf compagnons, le jeune Mirgaux Emile, ouvrier mineur, 17 ans, taille 1 m. 68 environ, yeux bleus, cheveux châtain, amputé de deux phalanges de la main droite, vêtu d'une chemise en toile bleue, d'un chandail bleu marine, d'un veston bleu d'un pantalon en velours uni, d'un gilet de famille commun à deux boutons, coiffé d'une casquette bleue genre « dunkerquoise », chaussé de souliers à semelle assez importante.

UNE FILLETTE SE TUE EN TOMBANT D'UN PONT EN DÉMOLITION A CROIX Dans l'après-midi de dimanche, la petite Jacqueline Delanoy, âgée de 8 ans, et demeurant 18 rue de Strasbourg, jouait avec quelques compagnons sur un pont actuellement en démolition, lorsque à la suite d'un faux mouvement elle fit une chute de plusieurs mètres et se fit heurter violemment sur des matériaux.

On s'empressa immédiatement auprès de la petite victime qui fut transportée dans une maison voisine où elle reçut les soins de M. le docteur Swinghedauw, qui l'a fait admettre d'urgence à l'Hôpital de la Fraternité, à Roubaix, où elle entra vers 17 h.

Suivant d'une grave blessure au sommet de la tête qui lui occasionna une fracture ouverte du crâne, et malgré les soins dévoués dont elle fut l'objet à la Fraternité, la pauvre petite est décédée dimanche soir vers 19 h. 15.

Un jeune mineur belge n'a plus donné de ses nouvelles Lors de l'évacuation, quittant Elonges (Belgique) pour se rendre en France, avec trente-neuf compagnons, le jeune Mirgaux Emile, ouvrier mineur, 17 ans, taille 1 m. 68 environ, yeux bleus, cheveux châtain, amputé de deux phalanges de la main droite, vêtu d'une chemise en toile bleue, d'un chandail bleu marine, d'un veston bleu d'un pantalon en velours uni, d'un gilet de famille commun à deux boutons, coiffé d'une casquette bleue genre « dunkerquoise », chaussé de souliers à semelle assez importante.

Un jeune mineur belge n'a plus donné de ses nouvelles Lors de l'évacuation, quittant Elonges (Belgique) pour se rendre en France, avec trente-neuf compagnons, le jeune Mirgaux Emile, ouvrier mineur, 17 ans, taille 1 m. 68 environ, yeux bleus, cheveux châtain, amputé de deux phalanges de la main droite, vêtu d'une chemise en toile bleue, d'un chandail bleu marine, d'un veston bleu d'un pantalon en velours uni, d'un gilet de famille commun à deux boutons, coiffé d'une casquette bleue genre « dunkerquoise », chaussé de souliers à semelle assez importante.

Un jeune mineur belge n'a plus donné de ses nouvelles Lors de l'évacuation, quittant Elonges (Belgique) pour se rendre en France, avec trente-neuf compagnons, le jeune Mirgaux Emile, ouvrier mineur, 17 ans, taille 1 m. 68 environ, yeux bleus, cheveux châtain, amputé de deux phalanges de la main droite, vêtu d'une chemise en toile bleue, d'un chandail bleu marine, d'un veston bleu d'un pantalon en velours uni, d'un gilet de famille commun à deux boutons, coiffé d'une casquette bleue genre « dunkerquoise », chaussé de souliers à semelle assez importante.

Un jeune mineur belge n'a plus donné de ses nouvelles Lors de l'évacuation, quittant Elonges (Belgique) pour se rendre en France, avec trente-neuf compagnons, le jeune Mirgaux Emile, ouvrier mineur, 17 ans, taille 1 m. 68 environ, yeux bleus, cheveux châtain, amputé de deux phalanges de la main droite, vêtu d'une chemise en toile bleue, d'un chandail bleu marine, d'un veston bleu d'un pantalon en velours uni, d'un gilet de famille commun à deux boutons, coiffé d'une casquette bleue genre « dunkerquoise », chaussé de souliers à semelle assez importante.

Un jeune mineur belge n'a plus donné de ses nouvelles Lors de l'évacuation, quittant Elonges (Belgique) pour se rendre en France, avec trente-neuf compagnons, le jeune Mirgaux Emile, ouvrier mineur, 17 ans, taille 1 m. 68 environ, yeux bleus, cheveux châtain, amputé de deux phalanges de la main droite, vêtu d'une chemise en toile bleue, d'un chandail bleu marine, d'un veston bleu d'un pantalon en velours uni, d'un gilet de famille commun à deux boutons, coiffé d'une casquette bleue genre « dunkerquoise », chaussé de souliers à semelle assez importante.

Un jeune mineur belge n'a plus donné de ses nouvelles Lors de l'évacuation, quittant Elonges (Belgique) pour se rendre en France, avec trente-neuf compagnons, le jeune Mirgaux Emile, ouvrier mineur, 17 ans, taille 1 m. 68 environ, yeux bleus, cheveux châtain, amputé de deux phalanges de la main droite, vêtu d'une chemise en toile bleue, d'un chandail bleu marine, d'un veston bleu d'un pantalon en velours uni, d'un gilet de famille commun à deux boutons, coiffé d'une casquette bleue genre « dunkerquoise », chaussé de souliers à semelle assez importante.

Un jeune mineur belge n'a plus donné de ses nouvelles Lors de l'évacuation, quittant Elonges (Belgique) pour se rendre en France, avec trente-neuf compagnons, le jeune Mirgaux Emile, ouvrier mineur, 17 ans, taille 1 m. 68 environ, yeux bleus, cheveux châtain, amputé de deux phalanges de la main droite, vêtu d'une chemise en toile bleue, d'un chandail bleu marine, d'un veston bleu d'un pantalon en velours uni, d'un gilet de famille commun à deux boutons, coiffé d'une casquette bleue genre « dunkerquoise », chaussé de souliers à semelle assez importante.

Un jeune mineur belge n'a plus donné de ses nouvelles Lors de l'évacuation, quittant Elonges (Belgique) pour se rendre en France, avec trente-neuf compagnons, le jeune Mirgaux Emile, ouvrier mineur, 17 ans, taille 1 m. 68 environ, yeux bleus, cheveux châtain, amputé de deux phalanges de la main droite, vêtu d'une chemise en toile bleue, d'un chandail bleu marine, d'un veston bleu d'un pantalon en velours uni, d'un gilet de famille commun à deux boutons, coiffé d'une casquette bleue genre « dunkerquoise », chaussé de souliers à semelle assez importante.

Un jeune mineur belge n'a plus donné de ses nouvelles Lors de